



Paris, le 2 février 2010

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

N. Réf. : CC/DT/NA 10/02/02

Monsieur le Ministre,

Lors de son intervention télévisée du 25 janvier dernier, le Président de la République a annoncé sa volonté de titulariser les contractuels de la fonction publique. Si nous nous réjouissons d'une telle annonce, nous souhaiterions connaître vos intentions concernant les personnels de l'Education Nationale.

Le SE-UNSA demande qu'une véritable réflexion soit conduite au sein du ministère de l'Education Nationale afin que cesse le recours trop systématique à l'emploi précaire. Ainsi nous souhaitons qu'un Comité technique paritaire se tienne spécifiquement sur ce sujet. Cela doit être l'occasion de dresser un inventaire précis de la situation de ces emplois. Pour nous, un tel bilan doit aussi bien aborder les questions budgétaires, que celles des personnes et des missions qu'elles exercent. Il doit aussi traiter la question des contrats de droit public, y compris les vacataires, tout comme celle des contrats de droit privé (CAV, CAE, CUI).

Le SE-UNSA vous rappelle son attachement au statut général de la fonction publique qui prévoit que les emplois permanents soient occupés par des fonctionnaires et que leur remplacement, dans la mesure où ils correspondent à un besoin prévisible et constant, doit être assuré en recrutant d'autres fonctionnaires.

Cette réflexion doit aussi être l'occasion de mettre à plat le mode de gestion de ces personnels. La multiplicité des textes les régissant, la diversité des types de contrats, les conditions de leur application conduisent trop souvent à voir leurs droits, pourtant limités, bafoués.

Pour le SE-UNSA, il est urgent de revoir ces textes, de les harmoniser, de les rendre plus lisibles dans l'intérêt de ces collègues. L'uniformisation des contrats avec des durées d'emploi revues, la réévaluation de leur salaire de recrutement, une évolution possible de leur rémunération, l'accès aux indemnités existantes, les droits sociaux ainsi que leurs missions sont autant de sujets à clarifier.

De même, l'examen de réelles perspectives de titularisation ou d'accès à un emploi stable représente pour eux un enjeu majeur. L'offre de formation, les aides pour accéder à un projet professionnel sont très insuffisantes. L'entrée VAE pour obtenir des équivalences de diplôme est encore trop problématique.

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, que l'annonce faite par le Président de la République a fait naître un légitime espoir de titularisation pour ces personnels. Le SE-UNSA attend donc désormais de votre part l'ouverture de discussions sur ces différents sujets. Discussions qui, pour nous, doivent aboutir à des annonces concrètes traduisant les voies de titularisation possibles et permettant d'améliorer les conditions d'emploi, de travail des personnels en situation précaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes salutations les plus distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chevalier', written over a horizontal line.

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général